

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO MINISTERE DES FINANCES

MOT DE CIRCONSTANCE DE SON EXCELLENCE
MONSIEUR LE MINISTRE DES FINANCES A L'OCCASION DE
L'OUVERTURE SOLENNELLE DU SEMINAIRE DES
DIRECTEURS DES IMPOTS

Monsieur le Vice-Ministre des Finances,
Monsieur le Secrétaire Général aux Finances,
Monsieur l'Inspecteur Général des Finances,
Messieurs les Administrateurs Délégués Généraux,
Monsieur le Directeur Général des Impôts,
Messieurs les Directeurs Généraux Adjointes des Impôts,
Madame et Messieurs les Directeurs des Impôts,
Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs,
Distingués Invités,

La circonstance qui nous réunit ce jour, revêt, à mes yeux une importance capitale dans la vie de la Direction Générale des Impôts qui, depuis l'année 2003, est engagée dans un vaste programme de réforme et de modernisation tant de ses structures que de la législation fiscale.

Notre présence en ce lieu traduit le soutien et l'intérêt particuliers que nous accordons personnellement aux présentes assises dont les travaux porteront essentiellement sur l'évaluation des réformes entreprises au sein de cette Régie financière depuis cinq ans.

Monsieur le Directeur Général des Impôts,
Messieurs les Directeurs Généraux Adjointes des Impôts,
Madame et Messieurs les Directeurs des Impôts,

Dans mon entendement, cette évaluation devra consister en un travail clair d'identification des dysfonctionnements éventuels de services, des faiblesses de la législation fiscale en vigueur et des écueils dans la mise en œuvre de ces réformes; l'objectif ultime étant l'amélioration significative et durable tant en termes de qualité que de quantité des recettes de l'Etat. Cet exercice devra se faire avec toute la rigueur scientifique requise, en toute objectivité et, j'insiste là-dessus, sans complaisance d'aucune sorte.

L'état des lieux de la Direction Générale des Impôts, (travail remarquable et de qualité) tel qu'il vient d'être dressé par sa Haute Direction et dont les conclusions m'ont été transmises a largement corroboré les prémisses de mon allocution à l'occasion de l'installation en décembre 2007 des nouveaux Dirigeants des Régies Financières.

Au vu de cet état des lieux, je me permets d'indiquer quelques axes essentiels qui pourront nourrir vos réflexions dans le cadre du présent séminaire.

Il s'agit de :

Premier axe: Mettre l'homme au centre de toute activité et conséquemment dans toutes les actions à mener.

Ce premier axe suppose entre autres que l'homme qu'il faut a été placé à la place qu'il faut; que les conditions de travail sont continuellement améliorées bref, la réussite des objectifs vous assignés est dans une large mesure tributaire du niveau d'engagement de la ressource humaine; en commençant notamment par les Hauts Cadres de Direction que vous êtes.

Deuxième axe: S'imprégner davantage du programme de gouvernement et du contrat de bonne gouvernance adoptés par le Parlement.

Ma conviction personnelle est que les dysfonctionnements constatés au niveau de l'Administration fiscale influent sur le taux de déperdition des ressources encore très élevé. Mais à partir du moment où (et c'est un constat heureux) qu'il est établi que la Direction Générale des Impôts parvient à dépasser les assignations préalablement fixées et qui du reste sont considérés comme élevées, je suis conforté dans l'idée qu'en redoublant d'effort au niveau des services, avec un engagement ferme à mieux faire, la discipline au travail, l'abandon des pratiques rétrogrades du genre fraudes, corruption ... et grâce à la probité morale, la Direction Générale des Impôts peut faire mieux encore pour rencontrer toutes les attentes du Gouvernement.

Troisième axe: Nécessité de parachever les réformes en cours.

A cet effet, je reste persuadé qu'au delà de quelques efforts des services par ailleurs difficiles à planifier, l'efficacité durable de l'Administration fiscale ne pourra être assise que par la mise en œuvre de toutes les réformes en cours et de celles à venir. C'est pourquoi, je vous convie tous à développer une culture d'innovation en vous impliquant totalement dans les différentes réformes initiées par le Gouvernement.

Pour conclure, j'attends que vos travaux débouchent sur des résolutions concrètes susceptibles d'améliorer et de renforcer le fonctionnement des services, notamment:

- La mise en place des indicateurs de performance pour une gestion efficace et efficiente des ressources humaines, une meilleure gestion au quotidien des impôts, taxes et autres redevances, afin d'améliorer sans cesse les recettes et leur traçabilité ;
- L'élaboration d'un chronogramme des actions à mener et un état estimatif du coût de leur mise en œuvre; bref, des recommandations susceptibles de permettre l'élaboration d'un plan de redressement idoine de la Direction Générale des Impôts.

C'est donc en ces termes que j'ai voulu clore mon intervention de ce jour, et vous rappeler ainsi le pacte civil et moral que j'ai conclu avec vous à travers mon propos tenu lors de la cérémonie de présentation et d'installation officielle de nouveaux dirigeants des Régies Financières, au mois de décembre 2007.

Sur ce, je déclare ouverts les travaux du séminaire des Directeurs des Impôts.

Je vous remercie.